



Siège Social

Pôle Administratif et Sportif

7 Rue André Citroën

31130 – BALMA

Contacts 05 61 48 83 37

Pôle Financier

47 ter, rue de l'Ancienne Porte Neuve  
11100 – NARBONNE

Contacts 04 68 75 31 04

ligue@badocc.org

<https://www.badocc.org/>

Association déclarée

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Affiliée à la FFBaD

SIREN 413 462 854

Code APE 9312 Z

**BUREAU****2/22-23**

Présentiel au CROS de Balma

**Samedi 14 janvier 2023****Membres** : Jean-François ANINAT, Christophe FAULMANN, Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE,**Salariés** : François DURIER, Yannick GARNIER.**Invités** : David ANGELATS, Clément TISSIER.**Excusé** : Gilles CASTILLON.**Votants : 4/5 membres du Bureau****Table des Matières**

<b>0. Approbation du CR – B1 du lundi 5 septembre 2022 .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Communication du Président .....</b>	<b>1</b>
1.1. Mail du président .....	1
1.2. Procès West Gut.....	1
<b>2. Secteur FINANCES .....</b>	<b>1</b>
2.1. Budget Prévisionnel 2023 .....	1
<b>3. Secteur Développement .....</b>	<b>3</b>
3.1. Projet Caravane Air'Bad .....	3
<b>4. Secteur VIE SPORTIVE.....</b>	<b>3</b>
4.1. Informations Diverses .....	3
<b>5. Secteur Administratif .....</b>	<b>4</b>
5.1. Médecin de ligue.....	4
5.2. Charte Télétravail.....	4
5.3. Calendrier régional.....	5
5.4. Restructuration des secteurs.....	5
5.5. Informations diverses.....	5

## 0. Approbation du CR – B1 du lundi 5 septembre 2022

### VOTE 1 // POUR 4/4 voix

Le compte rendu du Bureau 1 est adopté à l'unanimité.

---

## 1. Communication du Président

Présentation des vœux du président, meilleurs à vous et tous vos proches

### 1.1. Mail du président

Dans le cadre du PEF et à la suite des conditions d'attribution des aides à l'emploi ajoutées par la Fédération a posteriori (pour le poste de Directeur de Structure occupé par François DURIER), le Président a saisi la Commission Éthique et Déontologie présidée par Paul-André TRAMIER.

Par respect de la procédure, le Président a envoyé un courrier au Président de Fédération Yohan PENEL pour transmission à la commission concernée. Ce courrier n'a toujours pas été transmis et la commission n'est pour l'instant pas saisie. Après prise de contact avec Paul-André TRAMIER ce dernier va saisir lui-même sa commission.

### 1.2. Procès West Gut

La décision d'appel a été signifiée. L'avocate va constituer un nouveau dossier avec ajout de nouveaux éléments non présentés en première instance. La date limite est le 27 février.

## 2. Secteur FINANCES

### 2.1. Budget Prévisionnel 2023

Les différentes commissions ont fait un premier retour des demandes de budgets prévisionnels à Clément TISSIER (membre de la commission Finances et candidat au poste de Trésorier Général) et au Directeur.

Elles ont été relativement cohérentes dans les projections de leurs dépenses par rapport aux années précédentes. Le résultat prévisionnel est déficitaire à - 40 000€, dû à l'augmentation des charges du personnel (25 000€ à effectif constant selon l'augmentation de la CCNS) et à des produits moins importants. Ce déficit n'est pas définitif, les aides à l'emploi du PEF ont par exemple été prises en compte bien que la Ligue n'ait aucune assurance quant à leur versement. D'autres charges pourraient également être ajoutées selon les projets mis en place, comme le projet Caravane Tour Air'Bad plus bas, bien que l'année 2023 soit pour l'instant assez calme à ce niveau (pas d'achat de matériel prévu, etc..).

Pour compenser ce déficit, l'augmentation du timbre Ligue d'1€ est envisagée.

Le budget devra être validé au plus tard lors du CA4 du mois d'avril avant d'être soumis à la validation de l'AG.

Un affinage dans le temps est prévu, suivi d'un arbitrage au sein de la commission Finances.

Pour cela, il est nécessaire de définir les priorités, en plus de la création de clubs et l'amélioration de la reconnaissance des OT, projets déjà prioritaires.



La question de l'emploi et de la suite à donner à l'emploi de Tristan sera évoquée. Chaque secteur devra prioriser et proposer un budget prévisionnel épuré, incluant plus de détails des dépenses par action.

Le réalisé 2022 est en cours d'édition. Les projections sont donc générales et imprécises. Les précisions amenées permettront aux secteurs de se projeter au plus juste de la réalité.

La Vice-Présidente responsable du secteur Vie Sportive évoque la création d'une commission Compétitions afin de repenser l'organisation des étapes du Circuit Régional Jeunes. Le budget prévisionnel pourrait donc s'en retrouver modifié selon les décisions prises.

Il est à noter une augmentation des achats en 2022 liée aux augmentations des coûts de l'énergie (EDF, eau, etc..) et de l'achat des fauteuils parabadminton.

La nécessité de trouver des sponsors est examinée. Des salariés pourront être missionnés, comme Manu DUBRULLE et Charlène PALAT mais le cadre doit être défini. Il est possible d'utiliser l'opportunité d'image que sont les JOP 2024 avec nos joueurs parabadminton occitans performants à l'international et nos compétitions régionales pour développer des partenariats.

Quatre « formules » de partenariats sont envisagées :

- A l'année,
- Financier sur les compétition régionales Adultes,
- Financier sur les compétitions Régionales Jeunes,
- Local sur les compétitions (lots, institutionnel, ...). Possibilité de passer par les clubs en les mettant en avant, tout en faisant attention à ne pas nuire aux partenariats des clubs.

Louis DESPREZ avait commencé une plaquette qui avait été présentée en CA sans que l'action n'aille plus loin. La discussion s'était arrêtée à quelles allaient être les propositions et attentes vis-à-vis des partenaires. Il est nécessaire de fixer l'image que la Ligue souhaite donner en définissant les valeurs qu'elle veut mettre en exergue et les besoins qu'elle veut axer.

Il serait bien entendu plus intéressant pour la Ligue de développer des partenariats longue durée et de développer le local pour les clubs, sans empiéter sur les territoires. Le Président propose de contacter la Caisse d'Epargne et la Mutuelle dont dépend la Ligue dans ce sens.

La discussion est reprogrammée au prochain bureau. Le corps d'étude de Charlène PALAT avec MédiaSchool la prédestine à s'occuper de cette tâche, mais il faudra toutefois surveiller sa charge de travail et prioriser sur les autres missions de communication. La création d'un « kit communication » pour aider les clubs organisateurs est envisagée par le secteur communication.

Le Secrétaire Général exprime sa satisfaction quant à la préparation des budgets prévisionnels aussi tôt dans l'année, en comparaison des années précédentes. Pour un fonctionnement sain et plus efficace, il demande un suivi périodique des budgets (réalisé/budget) par chaque secteur au cours de l'année accompagné de la vérification de l'attribution analytique des lignes comptables.

Ce suivi du budget qu'il juge indispensable pour détecter précocement les erreurs d'analytique et le temps passé à se replonger dans les dépenses de l'année passée est soutenu par Clément TISSIER et fait partie de ses projets. Aujourd'hui, seul le secteur Jeunes et Haut-Niveau applique un suivi régulier du budget, les autres secteurs à gros budget devront appliquer ce fonctionnement.

La comptabilité voulue par la Ligue est différente du fonctionnement comptable habituel, ce qui a engendré des difficultés de compréhension et de mise en place d'une analytique stable, le récapitulatif des comptes se faisant habituellement à échéance de l'année. En janvier 2023, aucune recette de subvention de 2022 n'est entrée en raison de cette différence de fonctionnement.



A partir d'aujourd'hui, Jean-Maurice effectuera un récapitulatif trimestriel, ce qui devrait permettre aux différents secteurs d'utiliser cet outil pour mettre en place le fonctionnement proposé par le Secrétaire Général et Clément TISSIER. A noter que l'année 2023 va être une année test pour permettre une activité correcte les années suivantes.

La présentation du budget révisé est fixée au Bureau n°3 du 18 mars 2023.

Afin que la commission Finances puisse arbitrer avant ce Bureau, il est demandé aux commissions de prioriser les actions au plus vite et d'évaluer la marge budgétaire.

### 3. Secteur Développement

#### 3.1. Projet Caravane Air'Bad

Le projet est présenté par le Vice-Président responsable du secteur Développement – Structuration, vous pouvez consulter le document support ici : [3.1 Projet Caravane Air'Bad](#).

Les membres du Bureau émettent des réserves sur les objectifs de cette action qui ne sont pas suffisamment définis et n'entrent pas actuellement dans le projet Ligue, ainsi que sur l'énergie et les moyens à fournir pour sa mise en place. Ils ne sont pas convaincus des retombées d'une telle opération, le public ciblé n'étant pas celui qui se licenciera en Occitanie (touristes des campings) et considèrent ce projet comme un projet de développement de l'image du badminton à porter par la Fédération et non par la Ligue.

Cependant, ce projet pourrait s'ancrer dans la réflexion sur le sponsoring abordée plus tôt, en allant chercher du financement auprès des campings en échange d'une prestation Air'Bad en saison estivale. Le cœur du projet ne serait alors plus d'investir pour gonfler le nombre de licenciés mais de financer d'autres projets au travers d'une prestation lors d'une période calme de l'activité.

Christian PRIVAT souligne l'idée de travailler l'image de la Ligue auprès des comités et institutionnels locaux, qu'il juge faible. Le Bureau en accord avec cet objectif pense qu'il pourrait être atteint plus facilement et plus efficacement au travers des compétitions régionales.

Ainsi si un tel projet devait voir le jour, ce serait à l'aide du sponsoring et avec des objectifs financiers. Un projet plus ambitieux pourrait alors être envisagé, mais la priorité est aujourd'hui au développement et à la structuration définis dans le projet Ligue.

Le Directeur témoigne cependant de son intérêt dans le matériel de communication gonflable présenté, qui pourrait être utilisé sur d'autres événements (circuit Air'Bad, compétitions régionales, ...) et amorti sur plusieurs années. La Ligue pourrait bénéficier d'aides pour cela.

Ainsi, le projet n'est pas retenu en l'état. Le Président remercie toutefois Christian PRIVAT et Tristan AURAND pour la qualité du travail présenté et les engage à travailler sur les orientations évoquées pendant le débat.

### 4. Secteur VIE SPORTIVE

#### 4.1. Informations Diverses

Le Championnat Régional Individuel s'est tenu à Argelès-sur-Mer les 19 et 20 novembre 2022. La compétition a été avancée par rapport aux dernières saisons, et malgré le lieu excentré les compétiteurs ont été au rendez-vous (+180 joueurs retenus pour +230 inscrits).



La Vice-Présidente responsable du secteur Vie Sportive informe les membres du Bureau que la commission Compétitions a ouvert ses portes aux bénévoles afin de réfléchir ensemble au format et à l'attractivité des compétitions Régionales, ainsi qu'à la charge de travail laissée aux clubs organisateurs, jugée aujourd'hui trop élevée, notamment sur les étapes du Circuit Jeunes.

L'objectif est de faire de ces compétitions des événements de qualité moteurs du badminton en Occitanie. L'ajout d'animations (Air'Bad notamment) viendrait les valoriser.

## 5. Secteur Administratif

### 5.1. Médecin de ligue

Le règlement médical fédéral a évolué. La Ligue a maintenant le choix entre maintenir ou supprimer le siège réservé au médecin de Ligue, sachant qu'il n'y a plus de nécessité impérative d'avoir un médecin de Ligue depuis 2014 et la suppression des surclassements.

Le maintien pourrait à l'avenir boquer un siège réservé aux hommes et un siège réservé aux femmes en cas de manque de candidat à ce poste, en respect de la parité. Le médecin actuel consulté, Florent CHAYET, est en faveur de la suppression du siège dédié.

**VOTE 2 // Maintien 0/4 voix      Suppression 4/4 voix      ABS 0/4 voix**

La suppression du siège du médecin de Ligue est approuvée par le Bureau à l'unanimité, cette proposition sera présentée en CA et devra passer en AG extraordinaire (quorum haut, moitié des voix).

---

### 5.2. Charte Télétravail

L'article 1.c de la charte de télétravail applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour une durée d'un an imposait un bilan au terme de cette période. Ce bilan effectué, il est demandé aux membres du bureau de se positionner sur un passage en tacite reconduction et sur l'ajout éventuel d'un jour de télétravail supplémentaire.

Ajout de la possibilité d'un jour de télétravail supplémentaire

**VOTE 3 // Pour 0/4 voix      Contre 4/4 voix      ABS 0/4 voix**

L'ajout d'un jour de télétravail est refusé à l'unanimité afin de ne pas perturber le fonctionnement de la Ligue et notamment du pôle Financier

---

Le Secrétaire Général propose de modifier l'article 1.c pour inclure une tacite reconduction annuelle après une période d'essai de 1 an.

**VOTE 4 // Pour 4/4 voix      Contre 0/4 voix      ABS 0/4 voix**

La modification de l'article 1.c proposée par le Secrétaire Général est approuvée à l'unanimité.

---

Le Directeur demande par ailleurs que soit ratifié dans la charte son rôle décisionnel dans l'organisation du télétravail.



**VOTE 5 // Pour 4/4 voix Contre 0/4 voix ABS 0/4 voix**

Cette demande du Directeur est approuvée à l'unanimité.

---

La nouvelle version de la Charte Télétravail est consultable ici : <https://badocc.org/wp-content/uploads/2023/01/Projet-Charte-Teletravail-Ligue-Modifiee.pdf>.

### 5.3. Calendrier régional

Le Secrétaire Général présente la version finalisée du calendrier des réunions 2022-2023. Il demande au Bureau de se positionner sur les lieux des Bureau 3 et CA 4 à venir.

Le Bureau se prononce sur la tenue du Bureau 3 à Nîmes lors du Championnat Régional Jeunes.

**VOTE 6 // Pour 4/4 voix Contre 0/4 voix ABS 0/4 voix**

Le Bureau 3 se tiendra à Nîmes les 18 et 19 mars 2023 afin que les élus puissent se rendre sur la compétition.

---

Par soucis d'organisation et de d'obtention du quorum, il est proposé que le CA 4 soit organisé à Carcassonne et non à Cahors, lieux de la Coupe Inter-Comités prévue à la même date.

**VOTE 7 // Pour 4/4 voix Contre 0/4 voix ABS 0/4 voix**

Le CA 4 se tiendra à Carcassonne le samedi 15 avril.

---

Ces modifications seront ajoutées au calendrier en ligne : [LIGUE - Calendrier ligue Occitanie - Google Sheets](#).

### 5.4. Restructuration des secteurs

Le Secrétaire Général rappelle aux responsables de secteurs qu'ils devront présenter une restructuration de leurs secteurs afin de l'adapter au nombre de bénévoles présents.

Il insiste sur :

- La commission Autorisation et Homologation, afin d'aider Adrien MOGLIA dont il est le seul membre.
- Les commissions Compétitions Jeunes et Haut-Niveau, Haut-Niveau, et Compétitions Adultes, qui n'ont ni responsables ni membres, mais seulement des salariés.

La Vice-Présidente responsable du secteur Vie Sportive précise que cette restructuration est en cours et que la commission Compétitions est en cours de création.

Les propositions des responsables élus seront présentées lors du prochain CA.

### 5.5. Informations diverses

Après les Entretiens Individuels Professionnels (EIP) des salariés de Balma du 12 décembre 2022, les EIP des salariés de Narbonne auront lieu le mardi 27 janvier 2023.



*Le Président et le Secrétaire Général indiquent aux membres du Bureau ne pas souhaiter se présenter pour un nouveau mandat en 2024. Ils précisent qu'ils resteront cependant investis dans le travail de la Ligue, mais au sein de projets bien définis. Ils insistent sur la nécessité de nommer des adjoints afin de réduire la charge de travail de chacun et de former les futurs responsables élus, afin de préparer la relève.*

*Les membres du Bureau se dirigent ensuite vers les Championnats de France Parabadminton organisés par le club de Saint-Orens-de-Gameville pour rencontrer les élus de la Fédération, présents pour l'occasion.*

Président

Christophe FAULMANN



Secrétaire Général

Jean-François ANINAT

